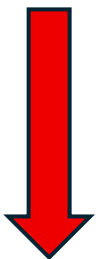




Merci de communiquer à vos licenciés concernés les modifications réglementaires effectuées par l'UCI pour la saison 2026, concernant le matériel ci-dessous.

- **GUIDON**
- **CASQUE**
- **JANTE**

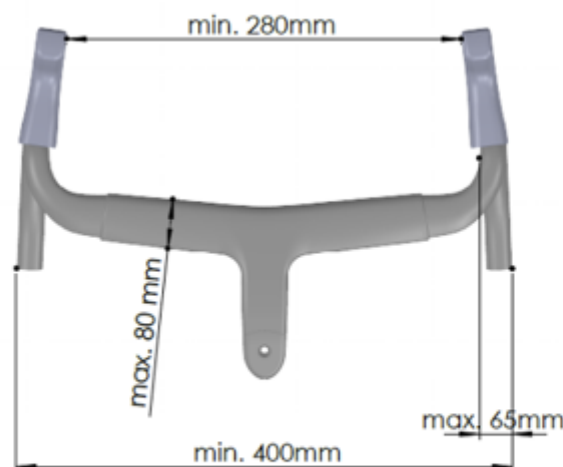


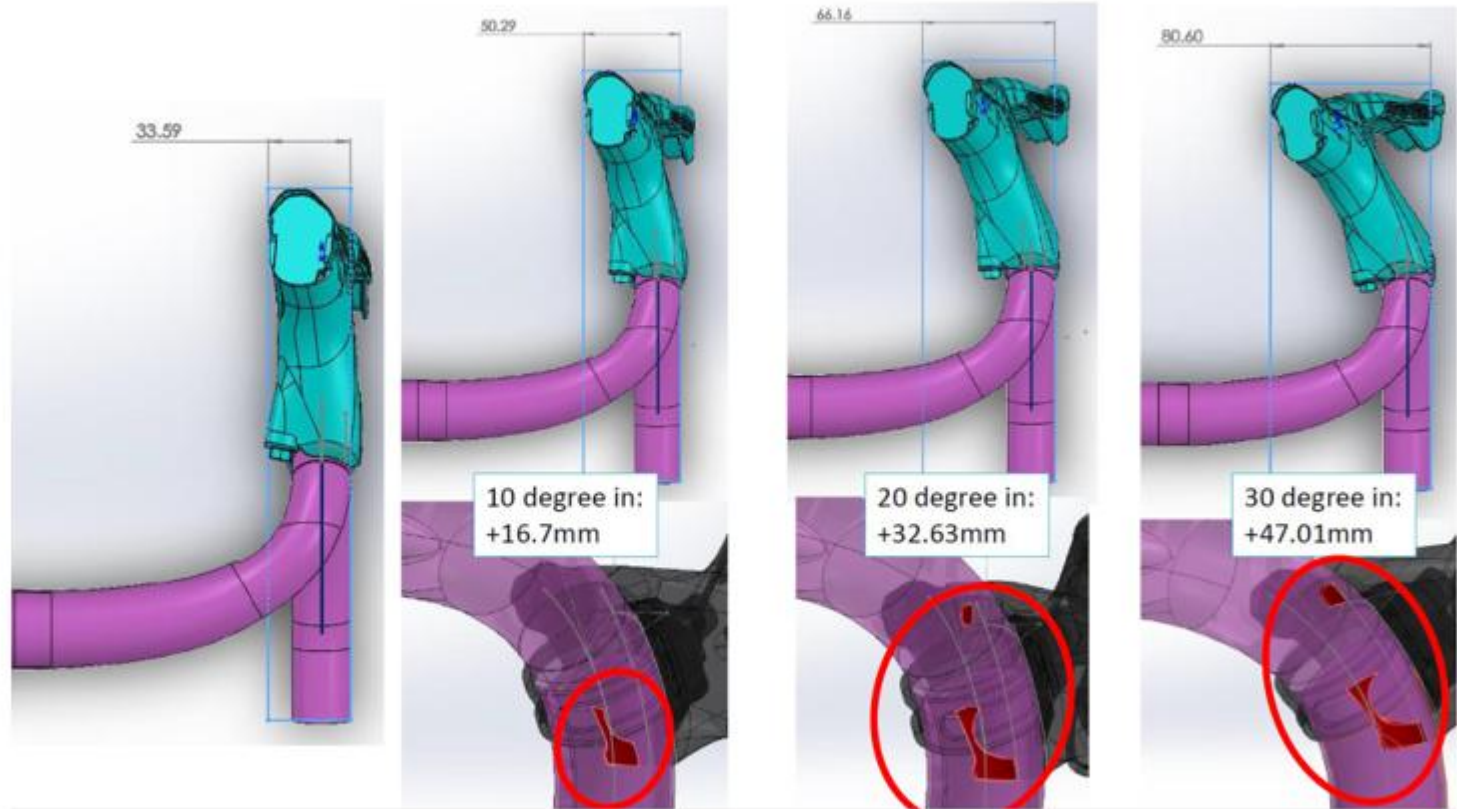
Nouveautés importante 2026

Guidon

La largeur minimale du guidon, mesurée d'une extrémité extérieure à l'autre, est de **400 mm** pour les disciplines de la route et du cyclo-cross.

La dimension maximale entre l'extrémité extérieure du guidon et l'extrémité intérieure du même côté de ce guidon ne doit pas dépasser **65 mm** pour les disciplines de la route et du cyclo-cross.





INCLINAISON DES POIGNÉES DE FREIN

- L'inclinaison extrême des poignées de frein devient de plus en plus fréquente dans le peloton
- **Un problème de sécurité vu sous deux angles**
 - **Coueurs**
 - **Équipement**
- Inquiétudes soulevées
 - **Coueurs** : Capacité limitée à freiner
 - **Marques** : Équipement pas conçu pour être utilisé avec une inclinaison extrême



Traditional Bar



Flare Bar



CASQUES

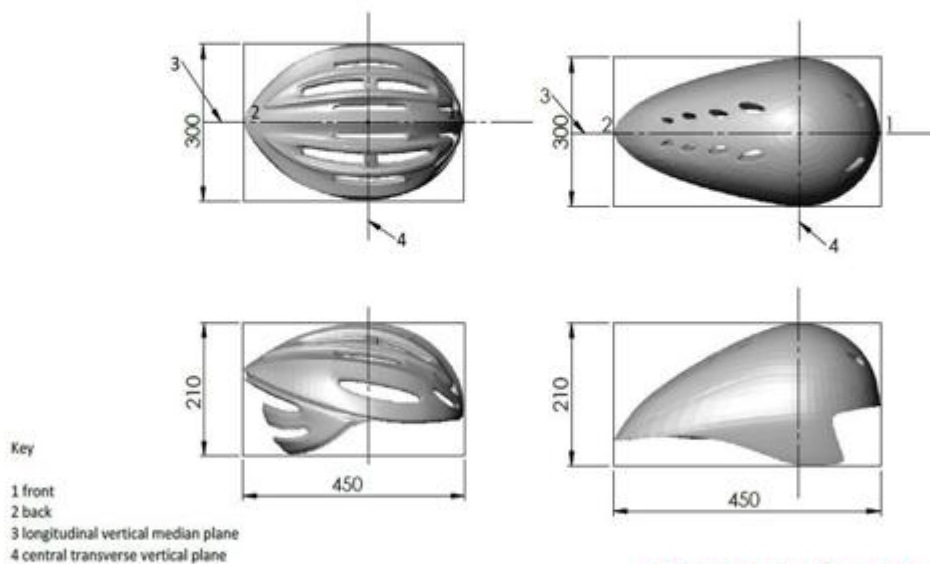
ARTICLE 1.3.031

- Doit avoir une certification valide (SNELL / CE / ISO / ANSI)
- Ne peut pas être modifié
- Seuls les accessoires approuvés par le fabricant peuvent être ajoutés
- Pas de support de caméra directs
- Pas de casque endommagé

CASQUES

ARTICLE 1.3.031

! IMPORTANT



Le respect des restrictions dimensionnelles n'est pas obligatoire pour les casques qui, au 1er



Nouveautés importante 2026

Casques courses en **PELTON**

Ventilation : Un minimum de 3 entrées d'aération distinctes sur la structure de la coque.

Couverture des oreilles : La coque du casque et tous les accessoires ne doivent pas s'étendre pour couvrir, obstruer ou enfermer les oreilles du cycliste (en regardant depuis la vue latérale).

Visières : Aucune visière intégrée ou amovible n'est autorisée. Les casques doivent être utilisés sans attaches de visière ou accessoires semblables à un bouclier (une « visière » est définie comme tout bouclier fixe ou attaché qui ne peut pas être porté séparément du casque).

Nouveautés importante 2026

Spécifications	Casque traditionnel	Casque contre-la-montre
Dimensions maximales (L x l x H) mm (selon le schéma ci-dessous)	450 x 300 x 210	450 x 300 x 210
Ventilation	Au minimum trois (3) ouvertures distinctes pour l'entrée d'air.	Aucun critère
Couverture des oreilles	La coque du casque et tout accessoire ne doivent pas s'étendre latéralement de manière à couvrir, obstruer ou enfermer substantiellement les oreilles du coureur	Aucun critère
Visières Le terme « visière » désigne tout écran fixe ou attaché qui ne peut pas être porté indépendamment du casque	Les visières intégrées ou amovibles ne sont pas autorisées. Les casques doivent être utilisés sans aucun accessoire de type visière ou écran.	Les visières intégrées ou amovibles sont autorisées. (l'article 1.3.006 relative à la commercialisation s'applique)

Nouveautés importante 2026

Épreuves sur Route	Casque traditionnel	Casque contre-la-montre
Contre-la-Montre Individuel, Contre-la-Montre Par Equipes	Autorisé	Autorisé
Autres épreuves	Autorisé	Non autorisé
Épreuves sur Piste	Casque traditionnel	Casque contre-la-montre
Toutes les épreuves	Autorisé	Autorisé
Épreuves de cyclo-cross	Casque traditionnel	Casque contre-la-montre
Toutes les épreuves	Autorisé	Non autorisé



Nouveautés importante 2026 ROUES



Presentation title footer

26 January, 2026

33

HAUTEUR MAXI 0.65

1.3.018 Le diamètre des roues sera de 700 mm au maximum et 550 mm au minimum enveloppe comprise. Pour le cyclo-cross, la largeur de l'enveloppe des roues (mesurée entre les parties les plus larges) ne peut dépasser 33 mm et celles-ci ne peuvent comporter ni pointes ni clous.

Pour les disciplines de la route, de la piste et du cyclo-cross, seuls des modèles de roues approuvés préalablement par l'UCI peuvent être utilisés.

Les roues approuvées pour les compétitions avec départs groupés dans les disciplines de la route et du cyclo-cross doivent être conformes aux exigences suivantes :

- La hauteur maximum de la jante ne doit pas mesurer plus de 65mm

(Distance mesurée perpendiculairement à la tangente à la jante, depuis tout point de l'extrémité extérieure jusqu'à l'extrémité intérieure de la jante).

- Elle doivent comporter 12 rayons minimum ; les rayons peuvent être ronds, plats ou ovales pour autant qu'aucune dimension de leurs sections n'excède 10 mm. Les roues utilisées dans les disciplines de la route, de la piste et du cyclo-cross doivent répondre aux exigences des tests d'impact telles que spécifiées dans la norme ISO 4210-2:2023 Cycles — Exigences de sécurité pour les bicyclettes, section 4.10.7.2.2., paragraphe 2. Le respect de ces exigences concerne à la fois les roues avant et les roues arrière, indépendamment des matériaux, des systèmes de freinage et d'autres caractéristiques. Les fabricants des roues doivent en demander l'homologation en fournissant une déclaration de conformité à l'UCI. La procédure détaillée ainsi que le formulaire à remplir pour les fabricants de roues afin d'effectuer la demande d'homologation sont disponibles dans la section "Equipelement" du site internet de l'UCI. Afin de se

conformer aux exigences et garantir une compatibilité entre les composants, les jantes doivent être conformes avec la norme ISO 5775-2 et les pneus avec la norme ISO 5775-1. Les roues qui sont en accord avec la définition des roues traditionnelles n'ont pas l'obligation de suivre la procédure de demande d'homologation prévue au sein de cet article. Définition des roues traditionnelles : Critères : Hauteur de la jante : Moins de 25 mm Matière de la jante : Aluminium Rayons : Minimum 20 rayons en acier qui sont détachables Général : Tous les composants doivent être identifiables et disponibles dans le commerce.

En compétition sur piste, courses derrière moto incluses, l'usage des roues pleines à l'avant n'est autorisé que dans les spécialités contre la montre. Nonobstant le présent article, le choix et l'utilisation des roues restent soumis aux articles 1.3.001 à 1.3.003.